



# Commune de Paudex

municipalité

## Gestion des déchets

**Directive relative aux mesures sociales d'accompagnement prévues suite à l'introduction de la nouvelle taxation sur la gestion des déchets**

### Décision municipale

Dans sa séance du 14 novembre 2023, la Municipalité a décidé de spécifier les mesures sociales d'accompagnement suivantes, qui entreront en vigueur au 1er janvier 2024.

#### Pour les familles

- Don unique à chaque naissance 80 sacs - contenance 35 litres

#### Pour les personnes atteintes dans leur santé qui utilisent des protections de jour et de nuit

- Don annuel 40 sacs - contenance 35 litres

#### Pour les personnes à faible revenu bénéficiant :

(sur présentation d'un document attestant l'octroi des prestations cantonales)

1. du revenu d'insertion (RI)
2. des prestations complémentaires à la rente AVS
3. des prestations complémentaires à la rente AI
4. des prestations complémentaires Familles

- Don annuel pour personne seule 30 sacs - contenance 35 litres
- Don annuel pour couple 40 sacs - contenance 35 litres

#### Pour les personnes soutenues par l'EVAM (sur présentation d'une attestation de l'EVAM)

- Don annuel 30 sacs - contenance 35 litres.

#### Pour les personnes en situation de handicap

- A plein-temps à domicile 180 sacs - contenance 35 litres.
- Scolarisées ou en accueil de jour 120 sacs - contenance 35 litres.

